

*Le Président de la République*

Paris, le - 8 JUIL. 2011

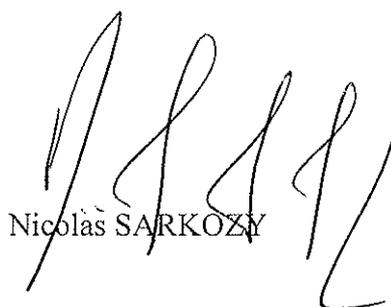
Monsieur le Président,

Vous aviez attiré mon attention sur la négociation de l'accord économique et commercial global (AÉCG) entre l'Union européenne et le Canada, actuellement en cours entre le Gouvernement fédéral de ce pays et la Commission européenne, et plus particulièrement sur les risques susceptibles de découler, pour la diversité culturelle, de l'inclusion des services audiovisuels et culturels dans le champ de cette discussion.

Je vous confirme que ces services ont été et demeurent exclus du mandat de négociation confié à la Commission européenne par les États membres de l'Union. La France veillera tout particulièrement au respect du mandat sur ce point.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

 cordiale

  
Nicolas SARKOZY

Monsieur Pascal ROGARD  
Président  
Coalition française pour la diversité culturelle  
11 bis, rue Ballu  
75009 Paris